



Le projet de rénovation et d'agrandissement du Musée d'art et d'histoire, qui enflamme Genève, est porté conjointement par les ateliers parisiens de l'architecte star Jean Nouvel et les bureaux genevois Architectures Jucker et DVK Architectes. (ATELIERS JEAN NOUVEL/VILLE DE GENÈVE/IMAGINA)

Le canton et la Ville de Genève défendent le projet Nouvel

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE Preuve de la fébrilité des autorités quant à l'issue de la votation sur le MAH, le président du gouvernement et le patron de la Culture de la Ville ont tenu à corriger des éléments «erronés» qu'avancent les référendaires

OLIVIER FRANCEY

L'heure est grave, à en croire les responsables présents lundi matin pour défendre devant les médias le projet de rénovation et d'agrandissement du Musée d'art et d'histoire (MAH) de Genève. Aux côtés d'un exécutif municipal au complet – événement assez rare pour être mentionné –, s'est affiché le président du Conseil d'Etat, François Longchamp. Le libéral-radical est venu apporter le soutien «unanime» de son gouvernement à un projet «essentiel à la dynamique et au rayonnement de la région». «C'est une opportunité historique, culturelle, qui ne se représentera pas de sitôt», prévient le magistrat. Cet avertissement est avant tout symbolique. Le Conseil d'Etat n'a pas pour vocation de reprendre le musée dans son giron alors que canton et Ville discutent d'une nouvelle répartition du financement des institutions culturelles.

Ville et canton main dans la main

Dans un mois, l'avenir du MAH devrait être scellé, sous réserve de deux recours toujours pendants contre l'extension de l'édifice et son classement par le gouvernement genevois. Le 28 février, les électeurs résidant en ville de Genève auront à décider s'ils acceptent d'octroyer un crédit de 132 millions de francs – dont 65 millions à charge de la municipalité – pour financer les six années de travaux que nécessite la cure

de jouvence du bâtiment de l'architecte genevois Marc Camoletti. L'édifice inauguré en 1910 n'a jamais été rénové depuis.

La présence conjointe des instances municipales et cantonales, main dans la main, dénote une certaine fébrilité face à la campagne acharnée que mènent les opposants. Il faut dire qu'aux premières critiques des associations de défense du patrimoine se sont agrégées d'autres voix virulentes à l'encontre du projet, porté conjointement par les ateliers parisiens de l'architecte star Jean Nouvel et les bureaux genevois Architectures Jucker et DVK Architectes. Les attaques ont porté essentiellement sur la maîtrise des coûts dont les référendaires estiment qu'ils vont exploser, sur les gains réels en nouvelles surfaces, sur la «privatisation» du musée qu'implique la convention ratifiée entre la Ville de Genève et le collectionneur d'art Jean Claude Gandur, ainsi que sur le comblement de la cour par des plateaux de verre.

Des budgets «pas établis avant la finalisation»

Sur la maîtrise de l'enveloppe budgétaire, le conseiller administratif Sami Kanaan rappelle que les coûts des travaux du Musée d'ethnographie et de l'Alhambra ont été respectés, alors qu'il s'agissait de chantiers complexes, affirme-t-il. «Les budgets de nos projets ne sont pas établis avant la finalisation – ou même avant le choix du projet retenu, comme cela a été le cas pour le Musée du quai Branly ou la Philharmonie de Paris –, mais après la finalisation et le chiffrage précis de chaque élément.»

Quant aux nouvelles surfaces créées, les opposants avaient avancé que leur propre projet prévoyant une extension extra-muros sous la butte de l'Observa-

toire permettait un gain en surfaces supplémentaires bien plus important que ne le prévoit le projet Nouvel. «Faux», réplique le magistrat socialiste. «Si l'on veut éviter de raser la butte et ses arbres, et tenir compte des contraintes très fortes de ce sous-sol, l'étude faite par les services de la Ville montre qu'on ne pourrait obtenir qu'un espace bien plus réduit que le projet [des opposants], entièrement souterrain, pour un coût beaucoup plus élevé.»

Moins cher qu'une rénovation

Le président de l'exécutif cantonal, François Longchamp rappelle quant à lui, que la manne financière apportée par les privés – 67 millions de francs au total – est une chance pour Genève. «Il nous permet d'avoir un musée deux fois plus beau et qui coûtera moins cher au contribuable qu'une simple rénovation.» Outre la Fondation Gandur pour l'art (40 millions) et la Fondation pour l'agrandissement du musée (Famah) qui injectera 13 millions de francs (dont 2 millions de la Fondation Ernst Göhner et 1 million de la Banque Lombard Odier) dans le projet, la Fondation Wilsdorf dédiera 14 millions de francs au futur Espace de l'horlogerie. Une rénovation seule coûtera plus cher qu'une rénovation-extension, martèlent les autorités.

Un dernier argument est invoqué par le conseiller administratif Sami Kanaan: celui des collections qui ne voient pas le jour, en l'absence de place suffisante au sein du musée. L'agrandissement des surfaces d'exposition, de 7120 m² à 10 827 m², soit une hausse de 52%, devrait permettre par exemple de présenter au public les 120 œuvres de Ferdinand Hodler qui dorment dans les caves sur les 150 dont dispose l'établissement. A ce jour, seuls 1,5% des pièces du musée sont accessibles au public. ■

MAIS ENCORE

Plusieurs organisations contre l'initiative de l'UDC

Pour la Fédération suisse des communautés israélites (FSCI) et la Plateforme des juifs libéraux de Suisse (PJS), l'initiative de l'UDC «Pour le renvoi effectif des étrangers criminels» va trop loin. Elle remettrait en question l'Etat de droit et les droits de l'homme.

La Fondation contre le racisme et l'antisémitisme (GRA) et la Société pour les minorités en Suisse (GMS) rejettent également l'initiative dite de mise en œuvre. Les conséquences sur le système juridique sont imprévisibles, selon elles. ATS

«L'initiative du PDC rétablira une équité»



Charles Morerod, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg. (MARCEL BIERI/KEYSTONE)

RELIGION La Conférence des évêques suisses soutient l'initiative du PDC pour la famille. L'évêque Charles Morerod annonce qu'elle va bientôt se prononcer contre celle de l'UDC pour l'expulsion des étrangers criminels

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURE LUGON ZUGRAVU

La Conférence des évêques suisses (CES) s'invite dans le débat politique. Elle a fait connaître lundi son soutien à l'initiative du PDC «Pour le couple et la famille – Non à la pénalisation du mariage», soumise au vote le 28 février prochain. D'ici à quelques jours, elle prendra aussi officiellement position contre l'initiative de l'UDC «Pour le renvoi effectif des étrangers criminels». Mgr Charles Morerod, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, s'en explique déjà.

Pourquoi l'Eglise se prononce-t-elle sur un aspect économique du mariage? Le lien entre le mariage et la fiscalité nous intéresse indirectement. Il nous arrive de rencontrer des gens qui ont des fins de mois difficiles et qui se demandent s'ils ne feraient pas mieux de divorcer. Car on observe que le régime actuel, qui entraîne des frais fiscaux supplémentaires et des réductions de rente AVS, est une manière de pénaliser le mariage. Si l'initiative devait passer, je ne sais pas si davantage de gens se marieraient, mais ils auraient en tout cas une raison de moins de ne pas le faire.

La décision du mariage devrait répondre à d'autres critères que des avantages ou des désavantages financiers. L'Eglise devrait le savoir mieux que personne! On ne parle ici du mariage religieux qu'indirectement. Or l'Eglise est dérangée par le fait qu'à revenu égal il est plus avantageux de ne pas se marier. Depuis une quinzaine d'années, on observe que le nombre de mariages religieux va décroissant. Même ceux qui se mariaient par tradition plus que par conviction renoncent de plus en plus. L'initiative ne changera pas la donne, mais elle rétablira une équité.

Le synode sur la famille tenu au Vatican l'an dernier promettait de ne plus exclure les homosexuels de l'Eglise. En soutenant cette initiative, les évêques suisses se montrent intransigeants sur un assouplissement de leur statut! Non, nous sommes dans la ligne du pape François, qui ne veut pas exclure les homosexuels de l'Eglise pour une question de justice. Mais la définition du mariage religieux est celle-ci: un sacrement qui reprend une réalité naturelle, l'union d'un homme et d'une femme, permettant la fondation d'une famille. Soutenir cette initiative n'est donc pas un choix négatif visant à exclure mais revient à conserver

le sens qu'on lui donne dans l'Eglise depuis 2000 ans.

Vous n'auriez donc pas soutenu cette initiative si elle visait le mariage pour tous? Nous n'en avons pas parlé. Mais vous pouvez observer que dans les pays où la question se pose, l'Eglise catholique nage toujours à contre-courant. Comme récemment en Slovénie, avec le soutien appuyé du pape François.

L'Eglise ne devrait-elle pas s'en tenir à poser des actes forts, comme l'aide aux démunis, plutôt qu'à prendre des positions politiques? L'un n'empêche pas l'autre. Dans les cas où l'Eglise se sent concernée, où un thème lui tient à cœur, elle est légitime à intervenir, sans toutefois avoir la prétention de peser sur la conscience des catholiques. Le mariage nous concerne, en ce qu'il tient une place à part dans la théologie des sacrements, qu'il concerne de nombreux fidèles et qu'il fait partie de notre histoire. Ce qui ne veut pas dire que nous restons inactifs par ailleurs. Le diocèse comme les paroisses ont par exemple mis plusieurs bâtiments à disposition des requérants d'asile.

«L'Eglise est dérangée par le fait qu'à revenu égal il est plus avantageux de ne pas se marier»

MGR CHARLES MOREROD

La Conférence des évêques suisses va-t-elle prendre parti sur l'initiative pour l'expulsion des étrangers criminels? Oui, elle va le faire dans les prochains jours, ayant délégué la préparation du texte à la Commission justice et paix, laquelle s'occupe des questions de justice sociale. Elle estime que l'initiative est inutile, injuste et irrespectueuse. Et je soutiens son point de vue sans restriction. Tout comme les magistrats que j'ai pu sonder, je pense qu'il est très problématique de ne pas prendre en considération les circonstances qui auront conduit une personne à commettre un délit et à apprécier la sanction en regard de celles-ci. Imaginez un père étranger expulsé, qui devrait laisser en Suisse son épouse et ses enfants! Et que dire des gens nés en Suisse, qui n'ont aucun lien avec leur pays d'origine! L'automatisme de cette initiative qui fait l'impasse sur les juges est inacceptable. De plus, elle induit une inégalité de traitement entre Suisses et étrangers (même délit, autre peine). J'ajoute, s'il était besoin, que les étrangers jouent un rôle utile dans notre société. Je suis bien placé pour le savoir, puisque de plus en plus de fidèles sont issus de l'immigration. ■

PANORAMA

Davantage de Suisses vivent à l'étranger

Il y a toujours plus de Suisses et de Suissesses habitant à l'étranger. En 2015, leur nombre a dépassé les trois quarts de million, avec 761 930 ressortissants suisses à l'étranger. Cela correspond à une augmentation de 2% par rapport à 2014. C'est une croissance de près de deux fois plus que la population résidente permanente en Suisse, a indiqué lundi le Département fédéral des affaires étrangères. La hausse de 2% représente 15 045 personnes en nombre absolu. ATS

Droits d'émission: accord signé avec l'UE

L'accord entre la Suisse et l'UE sur le commerce des droits d'émission est signé. Il permettra aux entreprises et aux exploitants participant au système suisse d'accéder au marché européen, écrit l'Office fédéral de l'environnement. Il en résultera une harmonisation des prix des droits d'émission sur les deux marchés et un rapprochement des conditions concurrentielles pour les entreprises suisses face à leurs homologues européens. ATS

L'armée ne contrôlera pas les frontières

Le gouvernement bernois n'entend pas intervenir auprès de la Confédération pour que le contrôle aux frontières soit rétabli pour faire face à la crise migratoire. Répondant à une motion de l'UDC, il estime que la mobilisation de l'armée ne serait ni raisonnable ni judicieuse. Cependant, la Suisse s'est félicitée lundi de la proposition de la Commission européenne d'élargir les compétences de Frontex, l'agence de surveillance des frontières européennes. ATS